

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Enquêtes publiques - avis de l'autorité environnementale (hors ICPE) > Enquête publique pour la modification du PLU de la commune de Cordes-Tolosannes

Enquêtes publiques - avis de l'autorité environnementale (hors ICPE)

Enquête publique pour la modification du PLU de la commune de Cordes-Tolosannes

Enquête publique conjointe à Castelsarrasin

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de La Ville Dieu du Temple

Programme de restauration immobilière n° 5 à Montauban

Usine hydroélectrique du moulin de Ratayrens

DUP restauration immobilière à Montauban -programme n°7 de travaux-

Canal latéral à la Garonne PPG Cérou et Vère

Avis de l'AE sur le dossier DIG du PPG 2017-2021 de la CC du Quercy

Caussadais Avis de l'AE sur le dossier DIG -PPG 2017-2021 de la CCQRGA

Prise d'eau en rivière Tarn à Lafrançaise plan pluriannuel de gestion de la Seye, de la Baye et de la Bonnette

DUP Restauration immobilière à Montauban -programme n° 6

DUP captage dans la Garonne à Montech



## Enquête publique pour la modification du PLU de la commune de Cordes-Tolosannes

Mise à jour le 31/07/2017

Par arrêté n° 31/2017 en date du 31 juillet 2017, le président de la communauté de communes Terres des Confluences a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de Cordes-Tolosannes.


L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cordes-Tolosannes du 18 août 2017 au 18 septembre 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le droit du sol, notamment en déterminant les zones constructibles et non constructibles sur le territoire de la commune, en établissant le règlement d'urbanisme applicable à chaque zone, et en définissant les conditions d'aménagement et les contraintes d'urbanisme.

> L'avis d'enquête publique - format : PDF  - 0,11 Mb

Partager   

**Documents listés dans l'article :**

 > L'avis d'enquête publique - format : PDF - 0,11 Mb - 31/07/2017







## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Nous soussignons,

Bernard GARGUY, Président de la Communauté de Communes Terres des Confluences,

Patrick DELLAC, Maire de Cordes-Tolosannes,

Certifions et attestons avoir fait procéder à l’affichage d’un avis au moins 15 jours avant de début de l’enquête publique ayant pour objet la modification n°1 du PLU de Cordes-Tolosannes :

- Au siège de la communauté de communes
- A la maire de Cordes-Tolosannes
- Ainsi que dans différents lieux de la commune (cf carte jointe)

Le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Castelsarrasin, le 03 Août 2017

Le maire,

Patrick DELLAC



Le Président,

Bernard GARGUY



## Actualités

### Avis d'enquête publique



Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cordes-Tolosannes

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cordes-Tolosannes du 18 août...

[En savoir plus](#) Publication du: 31/07/2017

### Toilettes sans lingette




Vous en avez assez que votre boîte aux lettres déborde de publicités et de prospectus au bout de 3 jours !

Pour vos toilettes c'est la même chose.

[En savoir plus](#) Publication du: 10/07/2017

### Vote par procuration



Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

### Travaux soumis à déclaration



## Agenda

L'agenda du 31/07/17 au 31/07/18

18 août 2017  
 Permanence du commissaire enquêteur (PLU)



Le commissaire enquêteur recevra en mairie de [...]

[+ d'infos](#)

30 août 2017  
 Permanence du commissaire enquêteur (PLU)



Le commissaire enquêteur recevra en mairie de [...]

[+ d'infos](#)

08 septembre 2017  
 Permanence du commissaire enquêteur (PLU)



## Avis d'enquête publique

31/07/2017  
 Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cordes-Tolosannes

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cordes-Tolosannes du 18 août 2017 au 18 septembre 2017 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture.

La modification a pour objet :

- Suppression des zones N<sub>b</sub>âti
- Possibilité de construction d'annexes et d'extension pour les constructions d'habitation existantes en zones N et A
- Modification de l'article 5 des dispositions générales et des articles A2 et A10

Le président de la communauté de communes est la personne responsable du plan auprès de qui toute information peut être demandée.

L'ensemble du dossier est consultable :

- sous format papier, à la mairie aux jours et horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi de 9h00 à 12h00

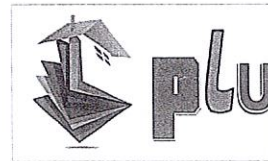
Vendredi de 14h00 et 18h00

- par voie dématérialisée, sur le site internet de la commune de Cordes-Tolosannes et de la préfecture de Tarn-et-Garonne : <http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/>

Un poste informatique est mis à disposition, à cet effet, à la mairie de Cordes-Tolosannes aux jours et horaires d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Cordes-Tolosannes:

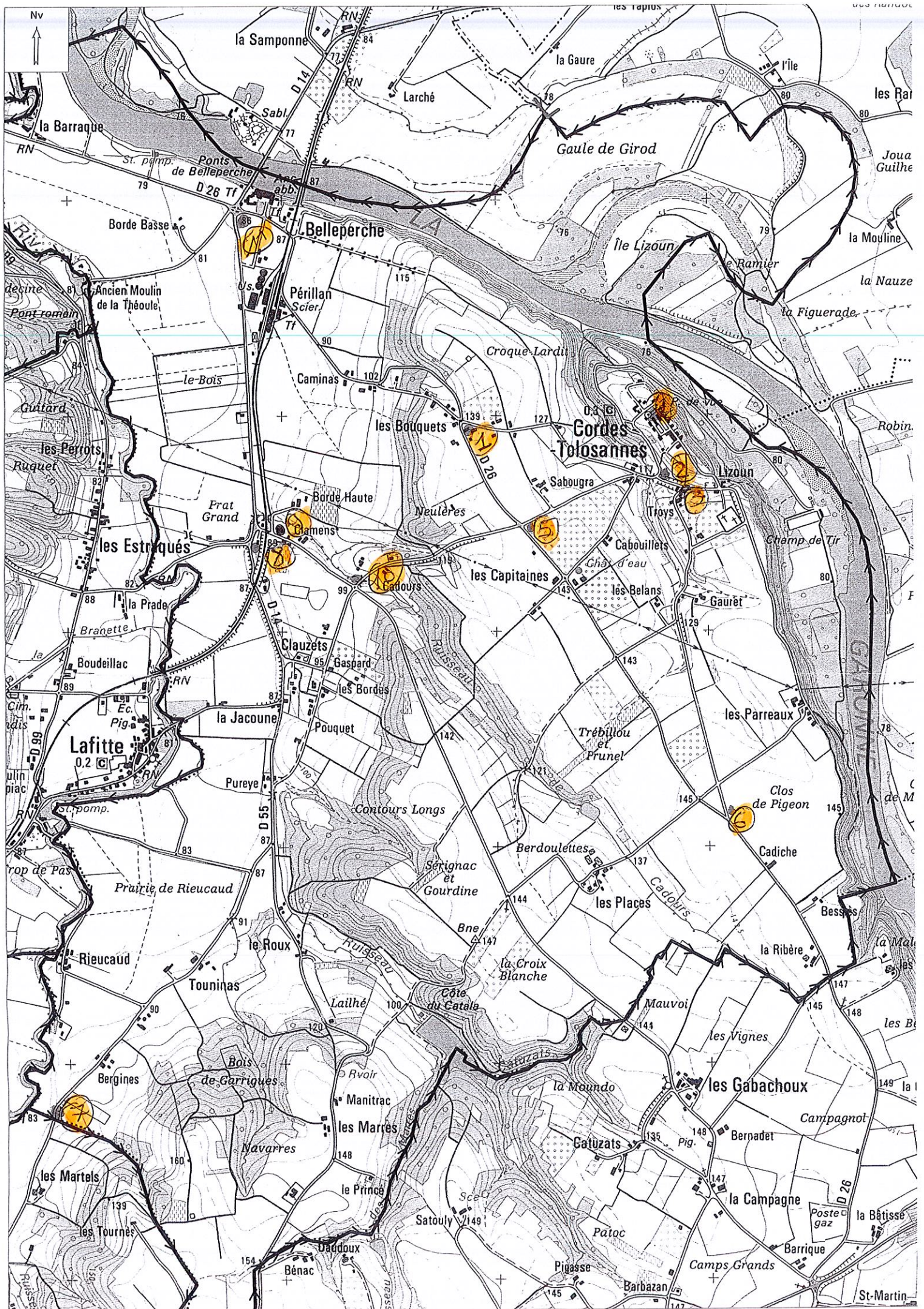
- Vendredi 18 août 2017 de 14 h00 à 18 h00
- Mercredi 30 août 2017 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 8 septembre 2017 14h00 à 18h00
- Lundi 18 septembre 2017 de 9h00 à 12h00

















ANIS D'EMOULETTE PUBLIQUE

Le territoire de l'Anis d'Emoulette Publique est défini par le plan de zonage ci-joint. Les zones sont classées en fonction de leur destination d'usage et de leur valeur patrimoniale.

Les zones sont classées en fonction de leur destination d'usage et de leur valeur patrimoniale.

Les zones sont classées en fonction de leur destination d'usage et de leur valeur patrimoniale.

CORDES  
TOLOSANNES

Itinéraire Conseil

Salle des Fêtes

Champ de Tir

2



**CORDES  
TOLOSANNES**

Champ de Tir

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
CORDES  
TOLOSANNES

Le projet de construction et d'exploitation d'un champ de tir à cordes est soumis à l'avis public. Les observations et propositions des personnes physiques ou morales intéressées doivent être adressées au service de l'urbanisme de la commune de Cordes Tolosannes, 10 rue de la République, 31120 Cordes Tolosannes, avant le 15/09/2010.

Le dossier de l'avis public est consultable sur le site internet de la commune de Cordes Tolosannes : [www.cordes-tolosannes.fr](http://www.cordes-tolosannes.fr)

Le dossier de l'avis public est également consultable au service de l'urbanisme de la commune de Cordes Tolosannes, 10 rue de la République, 31120 Cordes Tolosannes, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Le dossier de l'avis public est également consultable au service de l'urbanisme de la commune de Cordes Tolosannes, 10 rue de la République, 31120 Cordes Tolosannes, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Le dossier de l'avis public est également consultable au service de l'urbanisme de la commune de Cordes Tolosannes, 10 rue de la République, 31120 Cordes Tolosannes, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.





## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cordes-Tolosannes

Par arrêté n° 212017 en date du 31 juillet 2017, le président de la communauté de communes Terres des Confluentes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLU de Cordes-Tolosannes.

A cet effet,

Monsieur CLAUDE, ingénieur en chef des YVE, a été désigné par le bureau administratif de l'urbanisme comme commissaire enquêteur.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objet de définir le site et son règlement en déterminant les zones constructibles et leur destination sur le territoire communal. Il définit également le régime d'urbanisme applicable à chaque zone, en définissant les conditions d'implantation et les caractéristiques d'urbanisme.

La modification a pour objet :

- Suppression des zones N et A

- Modification des articles 5 des dispositions générales et des articles AZ et A10

Le président de la communauté de communes est la personne responsable du plan local de qui toutes informations peut être demandées.

L'ensemble du dossier est consultable :

- chez l'architecte : la mairie aux yves et tolosannes  
- par voie électronique sur le site internet de la commune de Cordes-Tolosannes et de la collectivité Territoires de l'ouest de la Garonne

Un point d'information est mis à disposition à cet effet, à la mairie de Cordes-Tolosannes aux yves et tolosannes d'ici le :

**Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Cordes-Tolosannes :**

- Vendredi 13 août 2017 de 14 h00 à 18 h00

- Vendredi 18 septembre 2017 de 9h00 à 12h00

- Lundi 18 septembre 2017 de 9h00 à 12h00

Tous observations pour être consignés sur le registre d'enquête publique, effectués par écrit au commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante : Communauté de communes Terres des Confluentes, 2000 route de Moissac, BP50044 31070 CASTELBARRON CEDEX

ou à l'adresse mail suivante : [rdc@terresdesconfluentes.fr](mailto:rdc@terresdesconfluentes.fr)

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, tenues au préalable dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront mises à la disposition du public à la mairie et au siège de la communauté de communes Terres des Confluentes et disponibles sur le site de la collectivité de l'ouest de la Garonne. Elles seront accompagnées d'un dossier de consultation des entreprises et d'un dossier de consultation des architectes. Les conclusions de l'enquête publique et les conclusions de la commission d'urbanisme seront mises à la disposition de la communauté de communes Terres des Confluentes.

A l'issue de l'enquête publique, le dossier sera transmis, après avis du commissaire-enquêteur, par délibération, le projet, le règlement modifié pour être complété, au président de la communauté de communes.

Le Président

Bernard GATEY

4



















9

LEPES  
COMMUNES

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Installation d'un Parc d'Activités (P.A.) et d'un Centre Commercial (C.C.)

Le projet de création d'un Parc d'Activités (P.A.) et d'un Centre Commercial (C.C.) est soumis à l'avis public. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leurs observations et propositions au service de l'urbanisme de la commune de Lepes, 10 rue de la République, 64120 Lepes, avant le 15/09/2010.

Le dossier de l'enquête est consultable sur le site internet de la commune de Lepes, www.lepes.fr.



1991  
Société  
ANIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
Mairie de Cordes-sur-Cordevin  
Rue de la République  
31120 Cordes-sur-Cordevin  
Tél. 05 62 48 11 11  
Fax 05 62 48 11 12  
E-mail : anis@cordes-sur-cordevin.fr  
www.cordes-sur-cordevin.fr

10  
CORDE  
Tolosanne



211

